



## FORMATION à L'ANIMATION



**BAFA** à partir de 17 ans  
(Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs)

**BAFD** à partir de 21 ans  
(Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeurs)

Nous soutenons financièrement les jeunes de la Communauté de Communes qui souhaitent se former :

- **A hauteur de 40 %** pour chaque formation (stage théorique et stage de perfectionnement ou d'approfondissement)
- En réalisant des **Contrats d'Engagements Educatifs rémunérés** durant la période estivale (même pour les stagiaires)
- En proposant des **mini formations thématiques** entièrement prises en charges par l'AJ

Des questions... de l'intérêt .... Contact nous !

[animationjeunesse.payszorn@fdmjc-alsace.fr](mailto:animationjeunesse.payszorn@fdmjc-alsace.fr)  
**06.42.76.71.39 / 06.83.68.30.53**